

Jean-Manuel LARRALDE

Université de Caen-Normandie
 Faculté de Droit et des sciences politiques
 Esplanade de la paix F-14032 CAEN CEDEX
 02.31.56 58.79
 jean-manuel.larralde@unicaen.fr

Professeur des Universités à l'Université de Caen Normandie**I. Principales activités professionnelles**

Activités d'enseignement**A l'Université de Caen Normandie**

1995/2008 Maître de conférences en droit public à la Faculté de droit et des sciences politiques
 Depuis 2008 Professeur de droit public à la Faculté de droit et des sciences politiques

Dans d'autres Universités

depuis 1999 Chargé de cours au D.E.S.S. (puis Master 2) de droit humanitaire et droits de l'homme de l'Université d'Evry Val d'Essonne
 2008/2009 Chargé de cours à la Faculté des affaires internationales de l'Université du Havre
 2011/2012 et depuis 2016 Chargé de cours au Master 2 professionnel « Droit de l'exécution des peines et droits de l'Homme », Université de Pau Pays de l'Adour/Université de Bordeaux 4
 2011/2016 Chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Genève (Suisse)

II. Principales activités en matière d'administration, de recherche et autres responsabilités collectives

Responsabilités pédagogiques

1995/1996 Co-responsable du programme européen d'enseignement à distance HUMANITIES
 2004-2008 Directeur adjoint du Master 2 option recherche « droits fondamentaux » de l'Université de Caen Basse-Normandie
 2008-2010 Directeur du Master 2 option professionnelle « gestion des collectivités territoriales - aménagement et développement local » de l'Université de Caen Basse-Normandie
 2008/2012 Directeur du Master 2 option recherche « droit public » de l'Université de Caen Basse-Normandie
 2012/2017 Co-directeur du Master 2 option recherche et professionnel « Droit et administration des organisations publiques », de l'Université de Caen Basse-Normandie

Activités en matière de recherche

Depuis 1991 Membre du Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux de l'Université de Caen Basse-Normandie
 2000/2007 et 2012/2015 Directeur adjoint du Centre de Recherche sur les Droits Fondamentaux et les évolutions du droit de l'Université de Caen Basse-Normandie
 2002/2007 et depuis 2008 Directeur de la publication des *Cahiers de la Recherche sur les Droits Fondamentaux*

Organisation de colloques et de journées d'études

2004 Organisateur du colloque « Surveiller et punir/Surveiller ou punir ? ; perspectives de la peine privative de liberté », Université de Caen Basse-Normandie
 2006 Organisateur de la journée d'études « L'enfant », Université de Caen Basse-Normandie

2008	Organisateur du colloque « <i>La libre disposition de son corps</i> », Université de Caen Basse-Normandie
2011	Co-organisateur du colloque « <i>Europe(s), droit et immigration irrégulière</i> », 6èmes rencontres européennes de Caen
2012	Co-organisateur du colloque « jeunes chercheurs » sur « <i>La privation de liberté</i> », Université Paris 1
2013	Co-organisateur du colloque « le traité de l'Elysée à 50 ans »
2014	Co-organisateur du 2 ^{ème} colloque « jeunes chercheurs » sur « <i>La privation de liberté</i> », Université Paris 1
2016	Co-organisateur du 3 ^{ème} colloque « jeunes chercheurs » sur « <i>La privation de liberté</i> », Université Paris 1
2016	Co-organisateur du colloque « <i>Le droit de visite des personnes incarcérées</i> », Université Caen-Normandie
2018	Co-organisateur du 4 ^{ème} colloque « jeunes chercheurs » sur « <i>La privation de liberté</i> », Université Paris 1
2020	Co-organisateur du 5 ^{ème} colloque « jeunes chercheurs » sur « <i>La privation de liberté</i> », Université Paris 1
2022	Co-organisateur du 6 ^{ème} colloque « jeunes chercheurs » sur « <i>La privation de liberté</i> », Université Paris 1

Autres responsabilités collectives

2006 à 2008	Membre du Conseil National des Universités (CNU), section 2
2008	2 ^{ème} Vice-président du Conseil National des Universités, section 2
2008	Membre du Conseil d'administration de la Conférence permanente du Conseil National des Universités (CP-CNU)
depuis 2009	Membre du Comité scientifique de l'Institut international des Droits de l'Homme et de la Paix de Caen
depuis 2012	Membre du Comité scientifique de la revue <i>L'essentiel du droit des personnes et de la famille</i>
2016	Président de Comité d'experts HCERES

III. Principales publications (2018-2021)

Ouvrages collectifs :

1. *Privations de liberté* (avec B. Lévy et A. Simon), Mare&Martin, coll. « Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne », 2018, 376 p.
2. *Le droit aux visites des personnes incarcérées* (avec S. Jacopin), L'Harmattan, coll. « Criminologie », 2018, 202 p.
3. *Les sens de la privation de liberté* (avec I. Fouchard, B. Lévy et A. Simon), Mare&Martin, coll. « Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne », 2019, 199 p.
4. *Les frontières de la privation de liberté* (avec I. Fouchard, B. Lévy et A. Simon), Mare&Martin, coll. « Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne », 2021, 266 p.

Actes de colloques :

1. « La justiciabilité du bonheur au regard du droit international : le droit à la santé », in *Doctrines et réalités du bonheur*, F. Lemaire et S. Blondel (dir.), Mare&Martin, 2019, p. 197-207.
2. « Penser le droit de la nationalité comme droit fondamental », in *Etat civil et autres questions de droit administratif*, L. Mauger-Vielpeau et E. Saillant-Maraghni (dir.), Dalloz, 2021, p. 165-176.
3. « Principe électif, principes fondamentaux et valeurs européennes », in *Le principe électif dans l'Union européenne*, 15^{ème} colloque Jean Monnet, L. Potvin-Solis (dir.), Larcier, 2021, p. 25-40.
4. « Les établissements pénitentiaires à l'épreuve de la pandémie », communication à la journée d'études de l'Université d'Angers, *Pandemia – les droits et libertés à l'épreuve du Covid*, 2019, 13 p., à paraître.
5. « La prison n'est pas un outil de contrôle démocratique », Actes du colloque de l'IRENEE, Université de Lorraine, *Les 70 ans de la Convention européenne des droits de l'Homme*, 2021, *Civitas Europa*, 8 p., à paraître.

Articles et chapitres publiés dans des ouvrages collectifs :

1. « La protection de la vie privée des détenus par la Cour européenne des droits de l'homme », in *Les droits de l'homme à la croisée des droits - Mélanges en l'honneur du Professeur Frédéric Sudre*, LexisNexis, 2018, p. 385-395.
2. « La prison ne peut être un instrument de contrôle et de répression politiques dans des Etats démocratiques », in M. Touzeil-Divina (dir.), *Liberté(s)! En Turquie ? En Méditerranée ? L'Épilogue/L'extension*, coll. « Revue Méditerranéenne de droit public », n° 9, 2018, p. 269-276.
3. « Provocation, satire, caricature et humour dans la jurisprudence de la Cour de Strasbourg », in D. Houtcieff et V. Bouhier (dir.), *Les transformations du droit - Mélanges en l'honneur du Doyen François Colly*, La Mémoire du Droit, 2021, p. 347-356.
4. « Marions les, marions les ! Le mariage dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme », in *Regards humanistes sur le droit - Mélanges en honneur de la Professeure Annick Batteur*, LGDJ, 2021, p. 287-298.

Chroniques – Notes :

1. « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative aux prisons 2016-2017 », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, 2018, n° 16, p. 187-196.
2. « Ce que dit la CEDH du traitement des personnes souffrant de troubles mentaux en prison », *Dedans-Dehors*, 2018, n° 99, p. 50
3. La Cour européenne des droits de l'homme et la protection de la « vie privée professionnelle » ; note sous l'arrêt *Denisov c. Ukraine* (GC) du 25 septembre 2018, in Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (2019), *Revue du droit public*, 2019, p. 859 et s.
4. « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative aux prisons 2018-2019 », *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*, 2020, n° 18, 12 p. 157-165.
5. « Vers la reconnaissance d'un droit d'accès à Internet sous conditions ? », *Dedans-Dehors*, 2021, n° 113, p. 37.